

Informations Rapides

■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 1^e trimestre 2014

À la fin du premier trimestre 2014, la dette publique s'établit à 93,6 % du PIB

Avertissement : la dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

La seule observation de la variation de la dette annuelle ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et de celle des autres comptes financiers à payer et à recevoir.

La dette publique augmente de 45,5 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent...

À la fin du premier trimestre 2014, la dette publique de Maastricht s'établit à 1985,9 Md€, en augmentation de 45,5 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB elle se situe à 93,6 %, en hausse de 1,8 point par rapport au quatrième trimestre 2013. La dette publique nette croît plus modérément (+17,2 Md€).

... du fait principalement d'une hausse de l'endettement de l'État

La contribution de l'État à la dette augmente de 43,3 Md€ au premier trimestre 2014. Cette hausse provient pour l'essentiel de sa dette négociable à long terme (+32,3 Md€) et, dans une moindre mesure, à court terme (+12,1 Md€). Les dépôts des correspondants au Trésor diminuent légèrement (-1,1 Md€).

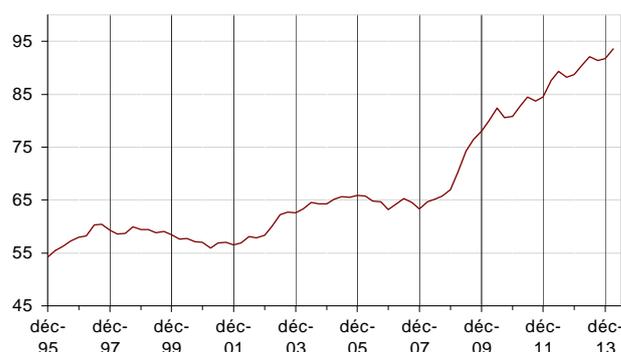
La contribution des administrations de sécurité sociale à la dette augmente de 4,6 Md€ : la Cades s'endette à hauteur de 4,5 Md€ du fait de la reprise de 5,0 Md€ de dette du Régime général. Ce dernier se désendette pour 0,6 Md€, les hôpitaux pour 0,5 Md€ tandis que l'Unedic émet pour 1,1 Md€ de titres de créances.

... alors que la dette des administrations publiques locales et des Odac diminue

Au premier trimestre 2014, la contribution des administrations publiques locales (Apul) baisse de 2,1 Md€ : elles remboursent 6,0 Md€ de prêts à long terme et contractent 3,9 Md€ de prêts à court terme. En particulier, les départements et les communes se désendettent respectivement de 1,6 Md€ et 1,1 Md€ tandis que les régions s'endettent de 0,8 Md€.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale se stabilise (-0,2 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (*)



La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Mds€)

	2013T1	2013T2	2013T3	2013T4	2014T1
Ensemble des adm. publiques	1895,8	1937,7	1926,3	1940,4	1985,9
en point de PIB (*)	90,5%	92,1%	91,4%	91,8%	93,6%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1492,1	1533,9	1524,7	1534,0	1577,3
Organismes divers d'adm. Centrale	17,5	17,5	16,2	12,4	12,2
Administrations publiques locales	172,8	172,0	172,2	182,3	180,2
Administrations de sécurité sociale	213,3	214,2	213,2	211,7	216,3
dont, par instrument :					
Dépôts	40,6	39,5	39,1	40,3	39,2
Titres négociables	1592,3	1632,5	1620,1	1623,0	1676,6
court terme	203,8	202,7	210,6	199,9	214,1
long terme	1388,5	1429,8	1409,5	1423,1	1462,4
Crédits	262,9	265,7	267,1	277,1	270,2
court terme	9,8	8,0	9,6	9,1	11,1
long terme	253,2	257,8	257,5	268,0	259,1

Source : Comptes nationaux base 2010 - Insee, DGFIP, Banque de France

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

La dette publique nette croît plus modérément que la dette brute

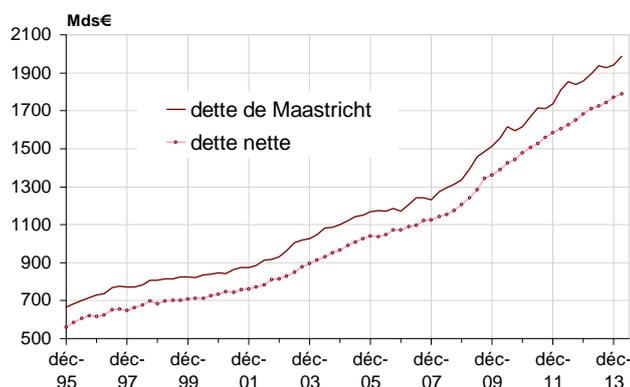
Au premier trimestre 2014, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 790,2 Md€, soit 84,4 % du PIB (contre 83,9 % au trimestre précédent), en hausse de 17,2 Md€ sur le trimestre. L'écart de 28,3 Md€ entre cette progression et l'augmentation de 45,5 Md€ de la dette brute traduit principalement la forte croissance de la trésorerie de l'État (+25,8 Md€) et dans une moindre mesure celle des administrations de sécurité sociale (+1,3 Md€). Ces dernières acquièrent également 0,9 Md€ de titres de créance négociables.

La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en Mds€)

	2013T1	2013T2	2013T3	2013T4	2014T1
Ensemble des adm. publiques	1709,8	1727,3	1742,7	1773,0	1790,2
dont :					
État	1375,3	1396,0	1414,8	1431,9	1449,9
Org. divers d'adm. centrale	9,1	8,9	7,5	4,4	3,8
Adm. publiques locales	160,7	159,8	159,9	170,0	167,5
Adm. de sécurité sociale	164,7	162,6	160,4	166,7	169,0

Dette au sens de Maastricht et dette nette



La valeur des détentions en actions cotées et titres d'OPC est en hausse

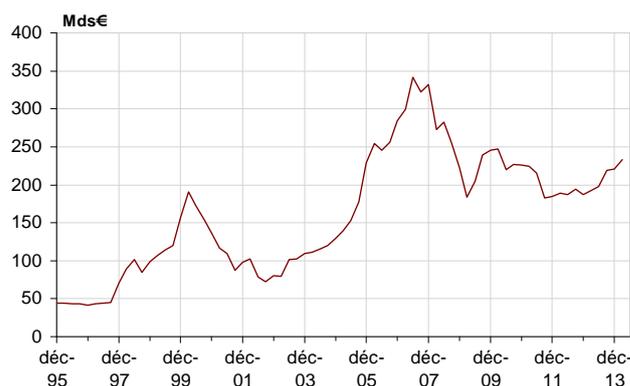
Au premier trimestre 2014, la valeur des actions cotées et des titres d'OPC détenus par les administrations publiques s'accroît de 12,3 Md€ pour atteindre 233,2 Md€. Leur détention d'actions cotées augmentent de 10,5 Md€, du fait principalement de l'appréciation des participations détenues par l'État (+9,4 Md€). Les détentions d'OPC augmentent quant à elles de 1,8 Md€ du fait des acquisitions d'OPC monétaires par l'Unedic (+0,8 Md€) et de la hausse des marchés d'actions.

Les actions cotées et les titres d'OPC détenus par les administrations publiques

(en Mds€)

	2013T1	2013T2	2013T3	2013T4	2014T1
Ensemble des adm. publiques	192,1	197,4	218,9	220,9	233,2
dont :					
État	51,2	56,2	70,0	71,9	81,3
Org. divers d'adm. centrale	24,5	24,7	27,4	28,2	29,4
Adm. publiques locales	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Adm. de sécurité sociale	116,1	116,2	121,2	120,6	122,2

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Remarque : le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) mis en place le 7 juin 2010 emprunte sur les marchés financiers pour prêter aux États de la zone euro en difficulté (Grèce, Irlande, Portugal). Ses émissions de titres reçoivent la garantie des autres membres de la zone, dont la France. À la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, toutes les opérations du FESF (dettes contractées et créances acquises) sont réintégrées dans les comptes publics des pays garants, au prorata de leurs engagements. Ce traitement laisse donc leurs dettes nettes inchangées. Au premier trimestre 2014, aucun prêt n'a été effectué.

Pour en savoir plus :

Au quatrième trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette_m.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G423](#), [G885](#), [G886](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr